



école de langues pour enfants  
Ateliers extrascolaires linguistiques  
Du 19 septembre 2011 au 23 juin 2012

Rue de la Victoire 204 1060 Bruxelles  
Rue Africaine 27 1060 Bruxelles  
02 538 37 43 ; [www.tutti-frutti.be](http://www.tutti-frutti.be) ; [tuttifrutti@skynet.be](mailto:tuttifrutti@skynet.be)

## Conditions 2011-2012

### 1. COTISATION

La cotisation permet d'offrir aux enfants une infrastructure sûre et chaleureuse. Elle permet également de mettre à la disposition des enfants le matériel et les outils pédagogiques de l'école. **L'inscription est effective après le paiement de la cotisation.**

Nous donnons la possibilité aux parents de choisir entre deux types de cotisation :

#### A. Cotisations trimestrielles par enfant

Vous ne vous engagez que pour un trimestre. La place est réservée pour votre enfant pendant le trimestre en cours.

Cotisations trimestrielles	Dates limites de paiement	Montants
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b> septembre - décembre 2011	1 <sup>er</sup> septembre 2011	25 €
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> janvier - mars 2012	1 <sup>er</sup> janvier 2012	25 €
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> avril - juin 2012	1 <sup>er</sup> avril 2012	25 €

#### B. Cotisation annuelle par enfant

Vous vous engagez pour l'année et la place de votre enfant est réservée pour toute l'année scolaire.

Cotisation annuelle	Date limite de paiement	Montant
l'année scolaire de septembre 2011 à juin 2012	1 <sup>er</sup> septembre 2011	60 €

Aucune réduction n'est octroyée sur la cotisation. La cotisation est non remboursable.

### 2. ATELIERS LINGUISTIQUES

#### Consultez notre grille horaire 2011-2012

Les parents ont la possibilité de choisir entre le paiement trimestriel ou annuel.

Nos tarifs tiennent compte des congés scolaires. En début d'année ; demandez notre rythme scolaire 2011-2012 ou consultez notre site [www.tutti-frutti.be](http://www.tutti-frutti.be). Attention ! Il n'y aura pas de cours le vendredi 23 décembre 2011.

#### A. Paiement trimestriel par enfant

	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b> septembre – décembre 2011	10 septembre 2011	156 €	156 €	156 €	132 €	120 €
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> janvier – mars 2012	10 janvier 2012	132 €	132 €	132 €	132 €	108 €
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> avril – juin 2012	10 avril 2012	108 €	108 €	120 €	108 €	108 €

## B. Paiement annuel par enfant

septembre 2011 – juin 2012	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
		396 €	396 €	408 €	372 €	336 €
10 %	10 septembre 2011	356,40 €	356,40 €	367,20 €	334,80 €	302,40 €
15 % pour le 2 <sup>ème</sup> ou le 3 <sup>ème</sup> cours	10 septembre 2011	336,60 €	336,60 €	346,80 €	316,20 €	285,60 €

## C. Paiement trimestriel pour l'inscription du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille

10 % Pour le 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> enfant	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b> septembre – décembre 2011	10 septembre 2011	140,40 €	140,40 €	140,40 €	118,80 €	108 €
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> janvier – mars 2012	10 janvier 2012	118,80 €	118,80 €	118,80 €	118,80 €	97,20 €
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> avril – juin 2012	10 avril 2012	97,20 €	97,20 €	108 €	97,20 €	97,20 €

## D. Paiement annuel par pour l'inscription du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> enfant de la même famille

septembre 2011 – juin 2012	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
		396 €	396 €	408 €	372 €	336 €
15 % pour le 2 <sup>ème</sup> ou le 3 <sup>ème</sup> enfant	10 septembre 2011	336,60 €	336,60 €	346,80 €	316,20 €	285,60 €

Il est possible de prendre un ou deux cours d'essai payants sans engagement : 15 €/enfant/cours.

## 3. TRAJETS

Tutti Frutti peut prendre en charge votre enfant à la sortie de l'école (pour les communes de Forest, Ixelles, Saint-Gilles et Uccle). Indiquez clairement sur le bulletin d'inscription le nom et l'adresse de l'école ainsi que l'heure à laquelle les cours de l'école se terminent. Avertissez les responsables de l'école. Nous réservons une place pour votre enfant à partir du moment où le paiement est en règle.

	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b> septembre – décembre 2011	10 septembre 2011	65 €	65 €	65 €	55 €
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> janvier – mars 2012	10 janvier 2012	55 €	55 €	55 €	55 €
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> avril – juin 2012	10 avril 2012	45 €	45 €	50 €	45 €

## 4. ANIMATIONS EXTRASCOLAIRES

Le mercredi après-midi, nous proposons deux animations. Ces animations sont destinées aux enfants inscrits à nos ateliers linguistiques extrascolaires ou aux enfants de nos classes maternelles.

## A. Paiement trimestriel par enfant et par atelier

1. Danse et folklore de 13h00 à 14h00 ou de 14h00 à 15h00 2. Expression et créativité de 16h00 à 17h00	Dates limites de paiement	<b>Mercredi</b>
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b> septembre – décembre 2011	10 septembre 2011	78 €
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> janvier – mars 2012	10 janvier 2012	66 €
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> avril – juin 2012	10 avril 2012	60 €

## B. Réductions pour les animations extrascolaires

1. Danse et folklore de 13h00 à 14h00 ou de 14h00 à 15h00 2. Atelier créatif de 16h00 à 17h00	Dates limites de paiement	<b>Mercredi</b>
		204 €
Paieement trimestriel Pour l'inscription du 2 <sup>ème</sup> ou du 3 <sup>ème</sup> enfant Réduction de 5%	10 septembre 2011 10 janvier 2012 10 avril 2012	74,10€ 62,70 € 57 €
Paieement annuel Pour un enfant à un atelier Réduction de 5%	10 septembre 2011	193,80 €
Paieement annuel Pour un enfant au 2 <sup>ème</sup> atelier Réduction de 10 %	10 septembre 2011	183,60 €
Paieement annuel Pour l'inscription du 2 <sup>ème</sup> ou du 3 <sup>ème</sup> enfant Réduction de 10 %	10 septembre 2011	183,60 €
Paieement annuel Pour l'inscription au 2 <sup>ème</sup> atelier pour le 2 <sup>ème</sup> ou le 3 <sup>ème</sup> enfant Réduction de 15 %	10 septembre 2011	173,40 € €

## 5. COURS À DOMICILE

Nous proposons également des cours à domicile avec minimum 4 enfants et maximum 6 enfants à partir du moment où le cours se donne de manière hebdomadaire.

→ 10 € /heure par enfant.

### A. Paiement trimestriel par enfant

	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b> septembre – décembre 2011	10 septembre 2011	130 €	130 €	130 €	130 €	110 €	100 €
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> janvier – mars 2012	10 janvier 2012	110 €	110 €	110 €	110 €	110 €	90 €
<b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> avril – juin 2012	10 avril 2012	90 €	90 €	100 €	90 €	90 €	90 €

## B. Paiement annuel

septembre 2011 – juin 2012	Dates limites de paiement	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		330 €	330 €	340 €	330 €	310 €	280 €
10 % pour le 1 <sup>er</sup> enfant	10 septembre 2011	297 €	297 €	306 €	297 €	279 €	252 €
15 % pour le 2 <sup>ème</sup> ou le 3 <sup>ème</sup> enfant de la même famille	10 septembre 2011	280,50 €	280,50 €	289 €	280,50 €	263,50 €	238 €

## 6. GARDERIE

Le mercredi, il est possible de laisser votre enfant à la garderie pendant les heures d'ouverture de l'école.

Supplément → 1,25 €/demi-heure.

Les enfants peuvent être accueillis 10 minutes avant le début de leurs activités. Si vous souhaitez les déposer plus de 15 minutes avant le début du cours, pourriez-vous le signaler sur le bulletin d'inscription ainsi que régler les frais de garderie. D'avance, merci.

L'école ferme à 18h00.

## 7. LOCATION DES LOCAUX

Les locaux de Tutti Frutti peuvent être mis à la disposition des parents (fête d'anniversaire...) :

30 €/heure sans prise en charge de l'animation, uniquement le samedi après-midi avec un maximum de 15 enfants. Le jardin est inaccessible.

8. Les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents en cas de litige, si les parties ne peuvent s'accorder sur aucune solution à l'amiable.

## 9. COORDONNÉES BANCAIRES

Numéro de compte : 114-2575113-85.

BIC : BKCPBEB1BKB

IBAN : BE89 1142 5751 1385